

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00079

Numéro SIREN : 817 758 782

Nom ou dénomination : 3M CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 4531

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/4531

Déposant :

Nom/dénomination : 3M CONSTRUCTION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 817 758 782

N° gestion : 2016 B 00079

Désignation de l'entreprise : SAS 3M CONSTRUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : 333 RUE LEONTINE VIBERT 73270 BEAUFORT		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		8 1 7 7 5 8 7 8 2 0 0 0 1 2		Néant ☐	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TO TAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	12 000
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	15 500
		Autres créances (3)	BZ	CA	55 641
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	1 236 724	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	720	
	TO TAL (III)	CJ	CK	1 320 585	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 320 585	1 243 749
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise SAS 3M CONSTRUCTION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	22 309	79 055
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 850	(56 746)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	94 159	33 309
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 017 253	1 102 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	206 589	107 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 584	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 226 426	1 210 440
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 320 585	1 243 749
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 226 426	1 210 440
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



497

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 3M CONSTRUCTION								Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	2 143 500	FE		FF	2 143 500				
		FG		FH		FI					
		FJ	2 143 500	FK		FL	2 143 500				
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM	(1 045 818)	1 057 818			
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 557				
	Autres produits (1) (11)					FQ					
Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	1 101 239	1 057 818	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 028 603	1 100 529			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 025	2 855			
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA				
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	184				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	1 030 813	1 103 384
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								GG	70 427	(45 567)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 653	9 976		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)								GU	14 653	9 976	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(14 653)	(9 976)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	55 774	(55 543)	

(RENVIS . voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise SAS 3M CONSTRUCTION				Néant ☐ *																	
		Exercice N		Exercice N-1																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 000																		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 000																		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	200		1 203																
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	200		1 203																
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 800		(1 203)																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	724																		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 107 239		1 057 818																
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 046 390		1 114 563																
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	60 850		(56 746)																
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 557																		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOLDE TRAVAUX</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>ANNULATION EXTORNE</td> <td>6 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	SOLDE TRAVAUX	200	ANNULATION EXTORNE	6 000								
Exercice N																					
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																				
SOLDE TRAVAUX	200																				
ANNULATION EXTORNE	6 000																				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3M CONSTRUCTION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 143 500	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	3 557	
TOTAL 1	OX	2 147 057	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	12 000	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 557	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	15 557	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	849 936	
Variation négative des stocks	OQ	1 057 818	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	178 667	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	184	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 086 605	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	76 008
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	76 008	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 147 057	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/10/2018	GZ 30/09/2019
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		



47

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 320 585 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 107 239 euros** et un total **charges** de **1 046 390 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **60 850 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 500	15 500	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 710	5 710	
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 217	46 217	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 714	3 714	
	Charges constatées d'avances	720	720	
TOTAL DES CREANCES		71 861	71 861	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	206 589	206 589		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 584	2 584		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 017 253	1 017 253		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 226 426	1 226 426		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		32 073
Emprunts et dettes financières divers <i>C/CT - INTERETS COURUS</i>	<i>14 653</i>	14 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	<i>17 420</i>	17 420

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			720
Charges Constatées d'avance - Exploitation		720	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			720

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - Exploitation			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)				
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

3M CONSTRUCTION

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue Léontine Vibert arches
73270 BEAUFORT SUR DORON
817 758 782 RCS CHAMBERY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S.A.S. au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex



47

3M CONSTRUCTION

SAS au capital de 10 000 euros
Siège social Rue Léontine Vibert areches
73270 BEAUFORT SUR DORON
817758782 RCS CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3M CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du Chiffre d'Affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



47

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 12 mars 2020

ROSTAN AUDIT & CONSEIL

Commissaire aux comptes
550 rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex



Marc ROSTAN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	12 000		12 000	
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	15 500		15 500	
	Autres créances	55 641		55 641	
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 236 724		1 236 724	
	Charges constatées d'avance	720		720	
	TOTAL (III)	1 320 585		1 320 585	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 320 585		1 320 585	
					1 057 818
					181 020
					4 912
					1 243 749

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	22 309	79 055
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	60 850	(56 746)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	94 159	33 309
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 017 253	1 102 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 589	107 840
	Dettes fiscales et sociales	2 584	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 226 426	1 210 440
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 320 585	1 243 749
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	60 849,59	(56 745,72)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 226 426	1 210 440
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	2 143 500		2 143 500	
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	2 143 500		2 143 500	
	Production stockée			(1 045 818)	1 057 818
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 557	
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			1 101 239	1 057 818
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 028 603	1 100 529
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 025	2 855
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			184	
	Total des charges d'exploitation (2)			1 030 813	1 103 384
RESULTAT D'EXPLOITATION				70 427	(45 567)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		70 427	(45 567)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	14 653	9 976
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		14 653	9 976
RES ULTAT FINANCIER		(14 653)	(9 976)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		55 774	(55 543)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 000	
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	6 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	200	1 203
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	200	1 203
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		5 800	(1 203)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		724	
TOTAL DES PRODUITS		1 107 239	1 057 818
TOTAL DES CHARGES		1 046 390	1 114 563
RES ULTAT DE L'EXERCICE		60 850	(56 746)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



47

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 320 585** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 107 239** euros et un total **charges** de **1 046 390** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **60 850** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 500	15 500	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 710	5 710	
	Taxes sur la valeur ajoutée	46 217	46 217	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 714	3 714	
	Charges constatées d'avances	720	720	
TOTAL DES CREANCES		71 861	71 861	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	206 589	206 589		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 584	2 584		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 017 253	1 017 253		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 226 426	1 226 426		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		32 073
Emprunts et dettes financières divers <i>C/CT - INTERETS COURUS</i>	<i>14 653</i>	14 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	<i>17 420</i>	17 420

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			720
Charges Constatées d'avance - Exploitation		720	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			720

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - Exploitation			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

3M CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : BEAUFORT (Savoie)
Rue Léontine Vibert - Arêches
817 758 782 R.C.S. CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 60 849,59 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendrait créditeur à hauteur de 83 158,75 Euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

« TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 60 849,59 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendra créditeur à hauteur de 83 158,75 Euros.

L'assemblée générale reconnaît, en outre, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices comptables clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

**Pour copie certifiée conforme,
LA PRESIDENTE.**

